

Les **patrons** genevois couvrent le dumping salarial et recourent contre l'initiative syndicale !



Les milieux patronaux genevois viennent de déposer un recours devant le Tribunal fédéral contre la décision du Grand Conseil genevois de valider l'initiative syndicale pour le contrôle des entreprises prévoyant la mise sur pied d'une inspection des entreprises composée de syndicalistes ainsi que le doublement du nombre d'inspecteurs. Se faisant, ils entendent priver le peuple de la possibilité de se prononcer sur l'initiative remettant en cause un droit démocratique fondamental.

Par leur attitude, les milieux patronaux genevois montrent leurs réticences à vouloir agir concrètement pour mettre un frein aux abus patronaux.

En dénonçant un « putsch syndical », une atteinte au partenariat social et à la paix du travail, les patrons montrent à quoi ils sont attachés : des syndicats sans pouvoirs, interdits d'entrée dans les entreprises, dociles et tout justes bons à occuper des strapontins dans les commissions tripartites ou paritaires à leurs bottes.

Les syndicats de la CGAS feront valoir leur droit à se faire entendre dans la procédure pour s'assurer que la population et les salariés puissent se prononcer sur la nécessité de renforcer les contrôles dans les entreprises pour mieux lutter contre la sous-enchère salariale.

Plus d'informations sur l'initiative : www.cgas.ch

cgas
Les syndicats
de Genève